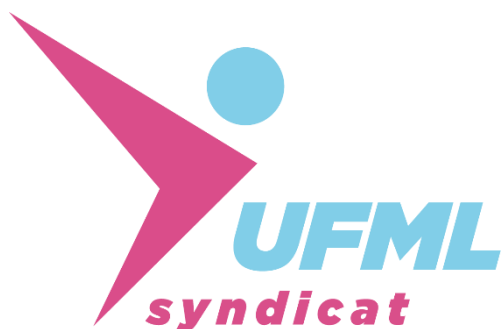




Communiqué de presse

Paris, le 13 septembre 2021

Il faut arrêter les visites à 35 euros

La visite à domicile, ou en institution, comme la consultation est sous tarifiée en France. Le temps d'une visite, en particulier en ville, est de minimum trois quarts d'heure (le temps moyen d'une consultation est évalué à 15 à 20 min) soit 3 x 25 €. L'UFML-S rappelle que 25 € est le tarif de consultation le plus bas d'Europe (seule Malte a un tarif de consultation inférieur à la France). Le tarif de la visite ramené au taux horaire devrait donc être au minimum de 75 €. Il est actuellement inférieur à la moitié de celui-ci.

Après des années de blocage tarifaire, le tarif de la visite est donc inférieur à la moitié de celui de la consultation. Dans certaines grandes villes, le médecin paye souvent de sa poche pour effectuer cet acte. Certaines municipalités ne reconnaissent même pas le caducée comme prioritaire au stationnement.

La décision de sous-évaluer ce pilier de la pratique de la médecine libérale modèle les pratiques. La visite est un acte indispensable. Elle signe, plus que tout autre acte, la confiance du patient en son médecin (je vous fais entrer dans mon intimité). Elle lui permet d'apprécier l'environnement de vie du patient, de mieux le connaître sur le plan sanitaire, mais aussi social, familial etc. Malheureusement, cet acte est moins pratiqué, car, n'en déplaît au ministère de la Santé et à l'assurance maladie, les médecins ne sont pas des moines soldats.

Nous allons donc appeler la profession à stopper les visites à domicile et en institution jusqu'à l'obtention d'un tarif décent. Les modalités d'application de cette consigne syndicale devenue aujourd'hui indispensable vont suivre.

Relations presse :

Laurent Payet / Sarah Bonoron / Langage et Projets Conseils
laurent@lp-conseils.com / sarah@lp-conseils.com / 01 53 26 42 10 / 06 89 95 48 87

UFML syndicat : le syndicat de l'union française pour une médecine libre